



les **patrimoines**pour une relance de nos territoires

- Développement économique et commercial des territoires
- Restauration des quartiers anciens
- Attractivité touristique
- Sensibilisation des publics
- Développement durable
- Coopération internationale

/ Devenir partenaire, c'est

RENFORCER UN RÉSEAU de villes, métropoles, territoires ruraux

PARTICIPER au développement des territoires

CONTRIBUER à des échanges en Europe et à l'international

ACCOMPAGNER des projets innovants

S'INSCRIRE dans une vision durable de nos territoires et du développement urbain et rural

PARTAGER vos compétences et les nôtres

/ avec...

- Des rendez-vous, congrès, salons, séminaires, journées de travail
- Des éditions
- Des expositions
- Un site Internet et une application
- Des expériences innovantes
- Une expertise sur les patrimoines



/ EDF, un partenaire engagé

Depuis 2013, EDF bénéficie de l'expertise de Sites et Cités et des expériences de son réseau pour accompagner la réalisation de projets d'interprétation des patrimoines.

EDF s'associe à l'Association pour l'organisation d'événements nationaux. Au niveau local, des liens sont créés entre les Pays d'art et d'histoire et les sites de production EDF.



/ reconnue d'intérêt général

Le mécénat

La loi du 1er août 2003 sur le mécénat précise que les entreprises mécènes peuvent bénéficier d'une déduction fiscale de 60 % du montant de leur don dans la limite de 0,5 % de leur chiffre d'affaires, avec un report possible sur 5 ans. Les entreprises mécènes bénéficient de contreparties à hauteur de 25 % du montant de leur don.

Différentes formes de mécénat : les dons en numéraire, le mécénat en nature, le mécénat de compétence.

Le parrainage ou le sponsoring Le parrainage se définit comme le soutien matériel apporté à une manifestation, une personne, ou à une organisation en vue d'en retirer un bénéfice direct. Les contreparties offertes s'élèvent à 50 % des sommes versées.

partenaires

- Ministère de la Culture
- Ministère de la Cohésion des territoires
- Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères
- Ministère de la Transition Écologique et Solidaire
- Ministère des Outre-mer
- Commissariat général à l'égalité des territoires
- Centre des monuments nationaux
- Région Occitanie
- Caisse des dépôts et Consignations
- Atout France
- EDF
- Le Groupe La Poste
- CAPEB
- Aéroports de Paris
- Agence nationale de l'habitat

L'Association collabore avec de nombreuses agences et institutions nationales du patrimoine, les associations de professionnels et d'artisans, les universités et écoles ainsi que des partenaires internationaux.

/ contacts

<u>PRÉSIDENT</u>

Martin Malvy

Président du Grand-Figeac, ancien ministre

DIRECTRICE

Marylise Ortiz

m.ortiz@sites-cites.fr Tél. +33 (0)9 72 49 97 04

CHARGÉE DE MISSION

PARTENARIAT

Marie Le Scour

m.lescour@sites-cites.fr Tél. +33(0)9 72 49 97 02 Association reconnue d'intérêt général

Association loi 1901 • Création graphique : Céline Collaud • Impression : Castet Crédits photographiques : Rochefort © David Compain - Ville de Rochefort / Pézenas © Jean-Pierre Degas - Hemis / Elbeuf © Ville d'Elbeuf / Bordeaux © Pierre Jacques - Hemis / Lectoure © Jean-Marc Barrère - Hemis





Sites et Cités remarquables de France

Musée d'Aquitaine 20, cours Pasteur 33000 Bordeaux - France Tél. +33 [0]9 72 49 97 06 reseau@sites-cites.fr www.sites-cites.fr



